



Éducation au milieu et conflits d'usage dans la forêt-loisirs Le cas de la forêt domaniale de Fontainebleau

Rémi Salaün, Doctorant en géographie à l'université de Paris 1, EIREST (EA 7337)

salaunremi@neuf.fr

Mots-clés : Forêt-loisirs, Education, Milieu forestier, Conflits d'usage, Gouvernance

Dans une société française où le mode de vie urbain s'est généralisé, la forêt est chargée de nouvelles significations et de nouvelles pratiques y émergent. Auparavant considérée comme un espace de production, la forêt devient un espace naturel de référence et un lieu propice aux loisirs de nature tel que la randonnée, l'escalade ou encore le pique-nique familial. Dès la création de l'Office National des Forêts en 1966, les forestiers prennent en compte cette demande sociale dans leurs gestions des forêts domaniales. Néanmoins, les forestiers, dont le cœur du métier est la gestion sylvicole des forêts et non l'accueil touristique, perçoivent la fréquentation récréative comme un fait social qu'il faut canaliser. Émergent alors des problématiques liées à ce que l'ONF nomme la mal-fréquentation comprenant les pollutions visuelles (déchets) et sonores (bruits des automobiles, des visiteurs et des transistors), ainsi que les incendies causés par la négligence de visiteurs.

Pour mettre en œuvre une stratégie d'accueil du public, l'Office National des Forêts s'appuie sur des partenariats avec des collectivités territoriales et des associations d'usagers. Ceux-ci permettent à l'établissement public de disposer de plus de moyens financiers et humains pour une mission qui engendre peu de recettes. Pendant ces quarante ans de coopération, l'éducation du public au milieu forestier constitue un axe fort de la stratégie d'accueil du

public en forêt. Contrairement à d'autres actions, les actions d'éducation permettent de mettre en place des communications engendrant des retombées symboliques pour les acteurs. Néanmoins, ces actions d'éducation du public participent à la légitimation de certains usages sur d'autres. Ainsi, dans un contexte où des conflits entre usages de loisirs en forêt, l'éducation au milieu forestier participe-t-elle à ostraciser certaines pratiques ? Les actions d'éducation sont-elles toujours destinées au grand public ? Ne sont-elles pas devenues des moyens d'accroître l'influence de certains acteurs dans la gestion des loisirs en forêt ?

Le terrain étudié est la forêt domaniale de Fontainebleau, située à une soixantaine de kilomètres de Paris. Elle est considérée comme l'une des forêts les plus fréquentées de France et la plus investie par des collectivités territoriales et des associations d'usagers. Dans les années 2010, le massif forestier de Fontainebleau a été choisi par l'ONF pour devenir le site pilote du label « forêt d'exception » dont l'objectif est de permettre une meilleure gouvernance entre l'ONF et les acteurs locaux.

La méthodologie utilisée est une enquête ethnographique du printemps 2014 à l'été 2015 auprès de l'association des Amis de la forêt de Fontainebleau, comptant un millier de membres, par le biais d'entretiens individuels avec des membres de l'association, la participation à des actions organisées par l'association et à des réunions organisées par l'ONF autour de projets destinés à l'accueil du public.